

PROGRAMME DE FORMATION

L'addiction à l'alcool. Connaître, identifier et accompagner

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif ayant à travailler auprès de personnes en difficulté avec l'alcool.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier les personnes en difficulté avec l'alcool.

Mettre en oeuvre les principes d'accompagnement du malade alcoolique.

Programme

- Une addiction comme les autres ?
 - Chiffres, définitions, cadre juridique.
 - Place de l'alcool dans la cartographie des addictions.
- Quel(s) alcool(s) ? Quelle(s) alcoolisation(s) ?
 - Une substance polymorphe.
 - Le processus de l'addiction.
- Alcool et pathologies :
 - Conséquences physiques et psychiques des usages.
- Aborder et prendre en charge les situations de consommation :
 - Prévenir, évaluer les risques.
 - Accompagner malgré les résistances aux soins.
 - L'aide à travers les entretiens.
- L'environnement de la personne :

- Influence de la famille sur le parcours individuel.
- Les autres éléments contextuels.
- Les soins en alcoologie :
- Approches, outils, structures et parcours de soins.
- Groupes d'entraide."

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de situations. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.